

LA PAROLE À ... Patrick Agassis, Syndic de Mont-la-Ville

Au cours de ces dernières années, la commune a connu une augmentation significative de sa population, ce qui nous oblige à envisager des infrastructures et des services plus adaptés.

La commune a au cours de l'année 2019, débuté une révision du PGA.

Quant à nos rapports avec l'ARCAM, ils nous ont été d'un grand soutien dans divers dossiers, notamment dans le développement du Parc éolien, réouverture de l'Auberge du Mollendruz et plus récemment, dans la construction future d'un hangar de stockage pour Mollendruz Ski de fond.

Il y a quelques années, Mollendruz Ski de

fond, par l'entremise de l'ARCAM, a obtenu un prêt FISARC pour une dameuse, afin de pouvoir tracer les pistes de ski de fond.

Comme la plupart des communes du district de Morges, nous avons délégué la taxe de séjour à l'ARCAM.

Sans compter les différents cours de formation proposés et destinés aux autorités communales par l'ARCAM.

En conclusion, nous maintenons d'excellents contacts avec l'ARCAM qui nous aide grandement, afin de mener à bien les démarches nécessaires à l'aboutissement de certains dossiers auprès du canton.

VITALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CENTRES DU DISTRICT DE MORGES

Dans le cadre des stratégies de l'ARCAM, le renforcement de l'attractivité des communes-centres fait l'objet d'un objectif important car il constitue un élément fondamental pour favoriser le dynamisme socio-économique des bassins de vie et donc de l'ensemble du district. Il s'agit d'assurer le dynamisme de ces localités en offrant des prestations de proximité à la population concernée.

Pour cette raison l'ARCAM va lancer une étude dont l'objectif principal est de mettre en place une politique de développement concertée et coordonnée entre les différents acteurs du terrain (politiques, société civile, commerçants, etc.) pour mettre en place des mesures qui vont dans ce sens. Dans un premier temps, ce projet d'étude a été déposé auprès de la Confédération (ARE) dans le cadre de l'appel à projet pour le programme «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024», mais malheureusement il n'a pas été retenu.

Vu l'intérêt du sujet, l'ARCAM va maintenir ce projet en réduisant sa voilure en respectant le budget 2020 validé par l'Assemblée générale.

CORONAVIRUS

**GESTION ADMINISTRATIVE -
MESURES EXCEPTIONNELLES**

Au vu de la situation actuelle liée à la pandémie, nous vous prions de prendre note que les différentes séances, rencontres et manifestations organisées par l'ARCAM durant ces prochaines semaines sont suspendues avec effet immédiat.

D'autre part, afin de se conformer aux mesures de protection vivement recommandées, nos collaborateurs sont invités à pratiquer le télétravail. Ils restent cependant atteignables par mail. Vous trouverez leurs adresses sur notre site :

arcam-vd.ch/presentation/bureau/

A noter que l'accès à l'ARCAM par téléphone n'est pas garanti. En cas de question générale, vous pouvez également nous joindre sur info@arcam-vd.ch.

**PROMOTION ÉCONOMIQUE -
SOUTIEN AUX ENTREPRISES**

En tant qu'association régionale à but principalement économique, nous pouvons vous informer que notre site internet est désormais en mesure de donner des informations à l'intention des PME de la région. Il s'agit de la page

<https://arcam-vd.ch/coronavirus/>

qui sera régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution de la situation. Vous pouvez la relayer sur votre site et auprès de vos entreprises au besoin.

Nous sommes en lien direct avec les services cantonaux et suivons l'évolution de la situation sur le plan de l'économie. Nous pourrions ainsi remonter des informations directement auprès des entreprises de notre district. A cette intention, nous avons lancé un petit questionnaire aux entreprises <https://arcam-vd.ch/sondage-coronavirus/>.



Agenda

**Jeudi 7 mai 2020,
18h00, Vullierens**

Formation aux communes : Archi-
vage

**Mercredi 27 mai 2020,
18h00, Eclépens**

Assemblée générale de printemps
de l'ARCAM

**Mercredi 9 septembre 2020,
18h00, Cossonay**

Formation aux communes : Sys-
tèmes de gestion des zones d'acti-
vités

**Jeudi 24 septembre 2020,
18h00, lieu à définir**

Point Energie - Concept énergétique
communal

**Jeudi 8 octobre 2020,
18h00, Lavigny**

Formation aux communes : Permis
de construire

**Mercredi 4 novembre 2020,
18h00, lieu à définir**

Assemblée générale d'automne de
l'ARCAM

LE COURANT PASSE POUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DU DISTRICT

L'ARCAM a conduit une étude portant sur la mobilité électrique du district de Morges. Mener une telle démarche à l'échelle d'une région est une première cantonale, ce qui a justifié la participation du canton au financement de cette étude à hauteur de 50%. L'objectif principal était d'identifier, pour les communes et pour l'ARCAM, les actions possibles pour faciliter, voire accélérer l'électromobilité. Le résultat est intéressant et l'outil permettra de mieux assurer la transition qui s'annonce !

Sur la base des constats et du diagnostic, l'étude apporte un éclairage en offrant aux communes des arguments pour se positionner sur cette thématique d'actualité en connaissance de cause et ainsi faire le choix ou non d'engager des mesures déterminantes pour ce type de mobilité.

Pour partager les conclusions de cette étude, l'ARCAM a organisé une présentation auprès des 62 communes du district lors de séances de secteur réalisées en début d'année. Un rapport et un document de synthèse sont consultables sur le site de l'ARCAM, www.arcam-vd.ch

ETABLISSEMENT DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Conformément à l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, la délimitation de nouvelles zones d'activités économiques requiert l'introduction par le canton d'un système de gestion des zones d'activités (SGZA) garantissant, globalement, leur utilisation rationnelle.

Cette responsabilité a été déléguée aux régions économiques et aux agglomérations. Dès lors, l'ARCAM coordonnera la mise en place du système de gestion des zones d'activités (SGZA) pour une partie du territoire du district de Morges (toutes les communes du district sauf celles incluses dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges).

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL AVEC PIST CONSULTING

L'ARCAM soutient le programme Pist Consulting qui vise à sensibiliser les entreprises aux bienfaits de la promotion de la santé au travail. Cela passe par aiguiller les entreprises dans leurs obligations en tant qu'employeur mais également prévenir les risques professionnels qui y sont liés.

Le programme de formation 2020 permet d'aborder 3 thématiques qui impactent le bon fonctionnement d'une entreprise (stress, motivation, conflits, ergonomie, etc.) et qui sont en lien avec la directive MSST pour la mise en conformité de la sécurité et la protection de la santé au travail.

- Directive MSST 6508 et son concept // Dates des ateliers : 6 avril de 17h à 19h & 8 avril de 8h à 10h

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX MEMBRES !

L'ARCAM a le plaisir de compter de nouveaux membres privés. Le nombre d'entreprises se monte désormais à 73 et est en croissance continue. Ce réseau renforce la légitimité économique de l'ARCAM et facilite la mise sur pied de mesures de nature économique. La diversité des activités représentées et leur taille font de cet organe une représentation du tissu économique local.

De leur côté, les membres peuvent profiter des événements organisés par l'ARCAM et bénéficier du réseau régional d'entreprises. Comme le dit la citation, « l'union fait la force ». Notre Association est engagée pour soutenir cette communauté, gage d'une région économique forte et dynamique !

Si vous souhaitez rejoindre cette communauté régionale, vous pouvez vous inscrire à l'aide du formulaire en ligne sur notre site www.arcam-vd.ch

Voici les 17 derniers arrivés : Slowcomm /

De manière générale, l'objectif est de disposer d'une vision d'ensemble des différentes zones d'activités existantes dans le périmètre étudié, de définir leur dimensionnement et de gérer leur développement afin qu'elles correspondent à la demande économique. Cette vision devra être présentée dans un document composé par un diagnostic, un volet stratégique et un volet opérationnel.

Un mandataire a été choisi en février et les travaux ont commencé. La fin du projet est prévue pour la fin de l'année 2021 et requerra l'adoption et l'approbation par toutes les communes concernées.

- La participation par le changement émergent // Dates des ateliers : 16 juin de 17h à 19h & 27 juin de 8h à 10h
- L'absentéisme en entreprise // Dates des ateliers : 29 septembre de 17h à 19h & 30 octobre de 8h à 10h

Inscription sous www.arcam-vd.ch/economie/pist-consulting/ - Le lieu des ateliers vous sera communiqué 2 semaines avant.

Tarif préférentiel pour nos membres

90.-/pers. pour les entreprises membres de l'ARCAM

130.-/pers. pour les entreprises non-membres

Scuderi Marketing Services, SNUUG, Sedelec SA Lausanne, AUDIENCE CONSEILS EN ENTREPRISE, Bumat SA, SPURRING Sàrl, Starshopping SA, MCFH Matthey Conseils et Financements Hypothécaires, Chiquita Brands International Sàrl, Trottiz SA, Sunny Morges Sàrl, Cogestim SA, ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Coss'Working, Vision Nature sàrl, PXC Immobilier, Fondation du Parc Pré Vert du Signal de Bougy, Fondation du château de La Sarraz.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

